

## BULLETIN D'INSCRIPTION

# Data Processing Agreements : rédaction et négociation



Jeudi 17 avril 2025



Hôtel Grand Mogador

IKONE Juris organise une session de formation sur les Data Processing Agreements (DPA), axée sur les clés de la rédaction et de la négociation des contrats et des clauses de protection des données personnelles, le jeudi 17 avril 2025, de 09h00 à 17h00 à l'hôtel Grand Mogador - Casablanca, Av. Pasteur.

La rédaction et la négociation des contrats et des clauses spécifiques relatives à la protection des données à caractère personnel est une compétence essentielle pour garantir la régularité et la conformité des contrats ainsi que la sécurisation des données traitées.

Cette formation pratique et interactive vise à fournir aux participants les outils nécessaires pour maîtriser la rédaction ainsi que la négociation de ces contrats, notamment à travers des mises en situation concrètes.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure d'identifier les rôles et responsabilités des parties ainsi que leurs obligations tout en développant leurs compétences en matière de rédaction des clauses liées à la protection des données personnelles.

### Intervenante :



**Kelly HAZAN**, Avocate au Barreau de Paris - Data Protection Senior Adviser au cabinet Bird & Bird et vice-présidente de l'Association Franco-Marocaine des Avocats d'Affaires - AFMAA

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Data Processing Agreements : rédaction et négociation

### Objectifs de la formation :

- Distinction et identification des rôles et responsabilités des responsables de traitement, des sous-traitants et des responsables conjoints de traitement ;
- Détermination des obligations des parties en fonction de leur qualification juridique ;
- Maîtrise de l'analyse, la rédaction et la négociation des clauses contractuelles essentielles liées à la protection des données.

### Axes principaux du programme

- Compréhension des qualifications des parties au contrat, au sens de la loi marocaine et du RGPD : responsable de traitement, sous-traitant, responsables conjoints de traitement ;
- Analyse des obligations des parties en fonction de leur qualification au sens du RGPD ;
- Mise en situation : rédaction et négociation d'un contrat sur la protection des données personnelles, notamment :
  - Clause d'audit
  - Clause de responsabilité
  - Clause relative aux sous-traitants ultérieurs
  - Clause relative à la gestion des violations de données personnelles

### Public cible :

- Responsables juridiques, avocats et juristes ;
- Responsables conformité et DPO ;
- Consultants en digital ;
- Responsables informatiques et fournisseurs de solutions informatiques.

## Bulletin d'inscription

**Session de formation : Data Processing Agreements : rédaction et négociation**

Le jeudi 17 avril 2025, de 09h00 à 17h00  
Hôtel Grand Mogadir, Av. Pasteur

Participant
Nom/Prénom
Fonction
Société
Entreprise
ICE
Adresse et ville
Adresse de facturation
Tel
E-mail

Dates : Jeudi 17 avril 2025  
Horaires : De 09h00 à 17h00  
Lieu du séminaire : Hôtel Grand Mogador, Av. Pasteur  
Documentation : Support

## Conditions de participation

### Tarifs

**Montant par personne :**

**4 200 MAD/HT**

*Tarif soumis à la TVA (20%)*

*Ce prix comprend les documents remis durant la formation, le déjeuner, les rafraîchissements et les pauses café.*

*Les tarifs sont définitifs et non-modifiables.*

*\*Parking non-inclus*

### Conditions de paiement

Les factures sont émises en MAD par IKONE Juris

Les paiements doivent être reçus dans leur intégralité 60 jours après la formation.

Les règlements sont à effectuer :

- par chèque bancaire à l'ordre d'IKONE Juris (5 - rue Assaad Ibnou Zarara, 20000 Casablanca, Maroc) ; ou
- par virement bancaire : Banque CFG Bank, agence Massira Khadra, Casablanca, RIB : 050 780 001 0103894152001 65

### Remboursement et annulation

Toute annulation de commande sera soumise aux conditions suivantes :

- Pour toute annulation effectuée 7 jours avant la date prévue de livraison (J-7), des frais d'annulation de 20% du montant total de la commande seront appliqués.
- Pour toute annulation effectuée 3 jours avant la date prévue de livraison (J-3), des frais d'annulation de 50% du montant total de la commande seront appliqués.

Si IKONE Juris annule définitivement la formation sans la replanifier, IKONE Juris remboursera les sommes perçues moins un montant correspondant à tout frais engagé par IKONE Juris en lien avec la fourniture des services.

### Règlement

Je m'engage à régler à réception d'une facture.

Date, cachet et signature

Bulletin d'inscription à retourner dûment  
complété, signé et cacheté à IKONE Juris  
Mme Fatima Zahra Lekchiri, mail :  
fz.lekchiri@ikoneconseil.ma, mob. : +212(0)6 65  
01 70 76 / Tél. : +212(0)5 22 98 35 12